

DÉCEMBRE 2023 N° 19

— Place des entrepreneurs

## « Construire une usine à l'image de l'industrie d'aujourd'hui » >> P.08

VOTRE PARTENAIRE DE FAST-MANUFACTURING

### TEKNIAERO

MÉCANIQUE - TOLERIE - ASSEMBLAGE AERONAUTIQUE



> Tekniaero - Bayonne (64)

P.03

**ZAN, ZFE, Industrie verte**  
Une simplification...  
complexe du  
foncier industriel

P.04

**Réindustrialisation**  
Renforcer l'attractivité  
industrielle des  
territoires

P.10

**Retour d'expérience**  
L'implantation  
et l'extension  
des entreprises  
industrielles

## Mettre en cohérence l'ambition de réindustrialisation et les moyens associés



*ù construira-t-on nos usines ? Une question cruciale alors que nous renouons avec notre dynamique*

*industrielle, que nous séduisons de nouveaux investisseurs et que nos PMI continuent à se développer malgré un contexte difficile. Si nos concurrents principalement chinois et américain disposent d'importantes réserves foncières et d'aides publiques conséquentes, l'Europe et a fortiori la France apparaissent quant à elles plus limitées. Plus limitées par la superficie, plus limitées aussi par un enchevêtrement de normes européennes et nationales fréquemment contradictoires.*

*Une voie de passage avec un équilibre entre facilitation pour de nouvelles implantations industrielles et limitation de l'artificialisation des sols semble possible. C'est notamment ce qui ressort de la récente « loi ZAN », « industrie verte » et du rapport remis par Rollon Mouchel-Blaisot au Gouvernement. Mais si l'exécutif et le Parlement ont le pouvoir de créer les conditions propices (ou non) au développement industriel, c'est concrètement au niveau local, dans les territoires, que se joue l'avenir de notre industrie.*

*C'est pourquoi nous agissons, avec l'ensemble du réseau des UIMM territoriales et des Pôles formation UIMM, sur deux leviers. Le premier est celui de la sensibilisation des élus locaux aux opportunités et aux retombées socio-économiques que peuvent apporter les projets industriels sur leur territoire. Le second est*



*celui de la consolidation d'un écosystème favorable à la réussite des entreprises. Celles-ci le disent clairement : elles ont besoin de terrains « clés en main », bien situés, bien dimensionnés, bien équipés, bien connectés aux ressources humaines, matérielles et logistiques nécessaires.*

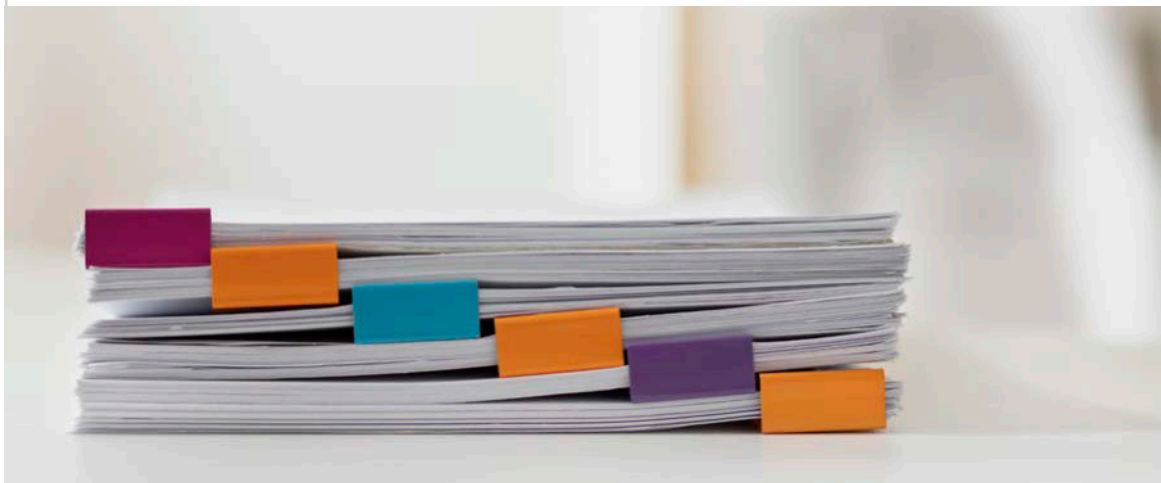
*La réindustrialisation implique aussi un dialogue renforcé avec la population locale. Le cas du projet avorté d'usine Bridor en Bretagne illustre bien les difficultés à faire accepter les projets industriels quand bien même ceux-ci peuvent être soutenus par les pouvoirs publics et les élus locaux. Un sujet d'attractivité et de sensibilisation sur lequel nous sommes aussi mobilisés.*

*Il est grand temps de mettre en cohérence l'ambition et les moyens associés pour garder le cap.*

*Celui de l'innovation, en évitant tout raboutage du CIR ou toute conditionnalité d'accès au programme France 2030. Celui de la montée en gamme, en ne raboutant pas les allègements de charges sur les emplois qualifiés. Celui de la compétitivité, en supprimant sans délai les impôts de production. Celui de la simplicité, en rompant avec les surtranspositions et le millefeuille administratif.*

*En somme, un cap qui donne une visibilité sur le temps long, celui justement de l'industrie !*

**Éric Trappier,**  
Président de l'UIMM la Fabrique de l'Avenir



## ZAN, ZFE, industrie verte : une simplification... complexe de l'accès au foncier industriel

La problématique de l'accès au foncier, aggravée ces dernières années notamment par les contraintes réglementaires, freine le développement de l'industrie dans notre pays. Face à cet état, plusieurs dispositions ont été récemment adoptées pour tenter de concilier réindustrialisation et lutte contre l'artificialisation des sols. Un équilibre complexe, qui a généré d'intenses débats ces derniers mois, mais aussi une certaine instabilité normative. Créé en 2021 par la loi « Climat-Résilience », l'objectif du Zéro Artificialisation Nette (ZAN), impose aux territoires de diminuer de 50 % le rythme d'artificialisation des terres d'ici à 2030, et un objectif de zéro artificialisation nette d'ici 2050. Cet objectif ambitieux a suscité dans sa mise en œuvre des inquiétudes et de vifs débats, tant il paraissait contradictoire avec la prise en compte avec la réalité et notamment avec les besoins liés à la réindustrialisation. Il a ainsi abouti à des blocages dans certains territoires, déjà en proie au déploiement des Zones à Faibles Émissions.

À la suite de remontées de terrain, parmi lesquelles celles de nos adhérents, une initiative sénatoriale a finalement permis de revenir sur cette loi. Une méthode pragmatique a ainsi été privilégiée : le rapprochement des centres de décision au plus près des acteurs locaux économiques, au premier rang duquel les entreprises. Un mouvement bienvenu pour favoriser l'installation de nouveaux projets industriels. En parallèle, un autre texte législatif était

conçu : le projet de loi « Industrie verte ». L'enjeu principal des discussions était de déterminer si oui ou non, et le cas échéant de quelle façon comptabiliser les sites industriels dans les objectifs d'artificialisation. Après de vifs débats, le Parlement s'est finalement prononcé en faveur d'une procédure exceptionnelle simplifiée pour les projets dits « d'intérêt national majeur », définis par décret.

Au-delà de la création de nouveaux sites, la réindustrialisation passera nécessairement par la réhabilitation de friches industrielles. Pour cela, des dispositifs se sont multipliés ces dernières années pour y faciliter l'implantation des projets d'industriels. La nouvelle loi « ZAN » s'inscrit également dans cette perspective.

Nous serons vigilants à la mise en œuvre réelle et efficace de ces mesures dans les territoires, et aux compléments apportés par voie réglementaire. L'instabilité et le manque de visibilité de la décision publique expliquent en effet, avec le déficit structurel de compétitivité et les tensions de recrutement, la difficulté pour des entreprises industrielles de s'implanter ou de se développer en France.

Il est nécessaire de réfléchir à des solutions globales sur un temps plus long, pour mettre réellement en cohérence les agendas politiques et les impératifs industriels. L'aménagement du territoire en est un vecteur particulièrement propice. Il y va de notre capacité collective à soutenir la colonne vertébrale de nos territoires : l'industrie.



C'EST  
**FAIT**

## Réindustrialisation Renforcer l'attractivité industrielle des territoires

**Se comprendre pour agir ensemble en faveur du développement de la colonne vertébrale de l'économie : l'industrie. C'est précisément ce que notre syndicat patronal fait au quotidien auprès de ses interlocuteurs. Avec convictions et expérience, l'UIMM et son réseau tissent en permanence un lien indispensable entre les entreprises industrielles et les pouvoirs publics tant au niveau national que local. Elles interviennent ainsi au plus près des besoins des adhérents pour faciliter l'accès au foncier, aux services et aux compétences.**

Engagée pour faire de la réindustrialisation une réalité, l'UIMM contribue dans ce cadre aux débats nationaux et internationaux sur les sujets industriels, notamment au sein du Conseil National de l'Industrie (CNI). Cette instance élabore la stratégie industrielle nationale et rassemble les représentants de l'État, des collectivités territoriales, les acteurs industriels et les organisations syndicales des branches industrielles parmi lesquelles figure l'UIMM.

### **Co-construire la réindustrialisation avec les collectivités locales**

Sur le terrain, les UIMM territoriales sont des interlocutrices privilégiées des collectivités locales, en particulier des Établissements

**Les 58 UIMM territoriales et les 30 Pôles formation UIMM contribuent à rendre le territoire attractif pour l'industrie.**

Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), premiers maillons publics de la réindustrialisation. Nombre d'entre elles siègent d'ailleurs dans les instances des 149 « Territoires d'industrie » labellisés depuis 2018. Elles seront également parties prenantes des 183 nouveaux territoires de la phase 2, lancée en novembre dernier. Ainsi, elles jouent un rôle clé en combinant expertise et accompagnement pour mettre au service des entreprises industrielles leur connaissance approfondie des réalités politiques, économiques et territoriales pour faciliter leur implantation. En tant que représentantes de l'industrie, elles sensibilisent et font du lobbying auprès des élus locaux, levant ainsi les obstacles à leur installation. Elles relayent et appuient leurs besoins en matière d'aménagement du territoire et de services aux salariés. Une coopération nécessaire rendant possible l'effet d'entraînement de l'industrie : un emploi industriel permettant de créer 1,5 emploi indirect et induisant 3 emplois dans le reste de l'économie.<sup>1</sup>

### **Connecter les compétences**

Autre préoccupation majeure des entreprises industrielles : l'accès aux compétences. Pour

<sup>1</sup> Les chiffres clés de l'industrie en France - INSEE



y répondre, l'UIMM investit dans la formation pour soutenir l'implantation réussie de nouvelles entreprises industrielles sur le territoire. En tant que pilote du premier réseau de formation privée en matière de formation technique et industrielle, comprenant 135 sites de formation, l'UIMM crée et maintient un vivier de compétences essentielles aux entreprises. Elle participe ainsi à l'émergence de nouvelles filières industrielles par exemple, celles des batteries électriques. ●

### C'est acté

#### UN PARTENARIAT ENTRE L'ASSOCIATION DES PÔLES FORMATION UIMM ET L'UNIVERSITÉ DES MÉTIERS DU NUCLÉAIRE.

La filière du nucléaire fait face à l'un des défis les plus importants de son histoire. Dans ce contexte, l'association nationale des Pôles formation UIMM et l'Université des Métiers du Nucléaire ont signé un partenariat

d'envergure. Il s'inscrit dans le plan d'action pour former et recruter 100 000 personnes dans le nucléaire sur dix ans. Il permettra notamment de déployer le « Passeport Nucléaire » dans les Pôles formation UIMM.



**Laurie Forques,**  
Responsable Développement Industriel & RSE  
UIMM Adour Atlantique

“ Toutes les collectivités n'offrent pas les mêmes accompagnements humains et financiers pour l'implantation des entreprises industrielles. Or, ces différences peuvent conditionner la réussite d'un projet. Notre volonté est donc d'apporter de la lisibilité aux entreprises pour les aider à l'étude de faisabilité du projet et faciliter sa mise en œuvre dans les meilleures conditions tant pour leurs activités économiques que le bien-être de leurs salariés. ”



**Joëlle Burggraeve,**  
Déléguée générale de l'UIMM Flandre Maritime.

“ Dans l'agglomération dunkerquoise la réindustrialisation est une réalité concrète. A moyen terme, plusieurs dizaines de milliers d'emplois industriels devraient être créés dans ce territoire de 200 000 habitants. Les besoins sont nombreux en termes de foncier industriel, de compétences mais aussi en infrastructures. Nous aidons les entreprises industrielles à y répondre grâce notamment aux structures pour la formation et l'emploi comme le Geiq Industrie et en étant en lien étroit avec le tissu industriel déjà présent et les élus locaux. ”

# Correction du marché immobilier

**Le durcissement de la politique monétaire engagé par la Banque centrale européenne courant 2022 et destiné à contrer les pressions inflationnistes entraîne une flambée des taux d'intérêt à long terme. Dans ce contexte, la construction sur le marché résidentiel comme non résidentiel se retourne, conduisant à une réduction des effectifs.**

## **Chute de la construction mais résistance dans la rénovation**

Entre la fin 2020 et le deuxième trimestre 2023, les investissements résidentiels réalisés par les ménages – qui regroupent à parts équivalentes les achats de logements neufs et les gros travaux – ont décroché de 5 % en volume en France selon l'Insee, avant de se stabiliser à l'été. Ce mouvement cache en fait un plongeon des mises en chantier (tombées à 23 000 par mois en fin de période contre environ

**3,84%**

**TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL  
MOYEN DES PRÊTS À  
L'HABITAT EN OCTOBRE 2023  
(hors renégociations)**

**9,2 milliards d'€**  
**MONTANT DES PRÊTS À L'HABITAT  
DISTRIBUÉS AUX PARTICULIERS  
EN SEPTEMBRE 2023**

30 000 jusqu'à la fin 2022), situation qui vaut pour toutes les régions de France. Face à des prix toujours très élevés et à la remontée des taux d'emprunt à proximité de 4 % en moyenne désormais, la distribution de crédits régresse sensiblement, et, la durée moyenne de ces derniers est au plus haut. Dans l'ancien, le marché se retourne également, les transactions revenant à 0,95 million en cumulé sur douze mois en août contre 1,2 million jusqu'à la mi-2022. La correction du marché immobilier apparaît donc particulièrement vive, quoique moins qu'ailleurs compte tenu d'une hausse des taux d'intérêt tout de même plus mesurée dans notre pays et d'un recours au crédit à taux variable structurellement marginal (ce qui n'est pas le cas au Portugal, en Italie et en Espagne par exemple). En revanche, l'activité dans l'amélioration-entretien fait preuve de résistance, inscrivant une hausse de 2,3 % en glissement annuel



# +5%

**VARIATION DES EFFECTIFS SALARIÉS DANS LA CONSTRUCTION ENTRE LE T4 2019 ET LE T3 2023 (ESTIMATION)**

au second semestre 2023 selon les chiffres communiqués par la fédération française du bâtiment.

### Accroissement des défaillances d'entreprises

Les surfaces de locaux non résidentiels ont diminué de près de 12 % sur un an au troisième trimestre dans l'Hexagone. Si le repli apparaît particulièrement marqué pour les bureaux et les entrepôts (respectivement - 26 et - 31 %), l'industrie est l'un des rares segments à afficher une progression (+ 14,5 %), après déjà une avance à deux chiffres lors des deux exercices précédents. Globalement, comme pour le logement, l'amélioration-entretien et la rénovation énergétique dans le non résidentiel voient leur production se raffermir. Pendant ce temps, les défaillances d'entreprises relevées dans le secteur de la construction viennent de retrouver leur niveau pré-pandémie. Ce n'est toutefois pas le cas pour les marges d'exploitation, qui demeurent en retrait de 2,7 points de valeur ajoutée par rapport à leur niveau de 2018, selon les comptes nationaux.

### Recul des effectifs depuis trois trimestres

Le retournement du secteur de la construction a entraîné une inflexion des effectifs salariés à hauteur de près de 13 000 lors des trois premiers trimestres de 2023, mouvement effaçant quasiment la hausse qui était intervenue en 2022 ; de surcroît, le nombre d'intérimaires a également reculé de l'ordre de 13 000 entre décembre 2022 et août 2023 selon la Dares. Les difficultés de recrutement se modèrent à peine, concernant encore huit employeurs du bâtiment sur dix en octobre 2023, d'après la dernière enquête menée par l'Insee.

### VIENT DE PARAÎTRE



L'Observatoire paritaire de la métallurgie a réalisé une cartographie des emplois, des compétences et des formations de l'industrie du futur. Cette étude répertorie l'ensemble des besoins métiers et compétences nécessaires au mouvement actuel de l'industrie et à sa transition vers « l'industrie du futur ».

L'Observatoire y formule des préconisations autour de 4 enjeux majeurs : capitaliser sur le mouvement industrie du futur pour renforcer l'attractivité de la métallurgie pour les jeunes ; accompagner les entreprises et les salariés dans l'anticipation des besoins en compétences liés à l'industrie du futur ; adapter l'offre de formation au volume et à la modularité du besoin ; informer et acculturer les parties prenantes sur le périmètre et les enjeux de l'industrie du futur.

**Analyse complète à retrouver sur [observatoire-metallurgie.fr](http://observatoire-metallurgie.fr)**

# 923

**DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION EN AOÛT 2023**

# PLACE DES ENTREPRENEURS

VOTRE PARTENAIRE DE FAST-MANUFACTURING

## TEKNIAERO

MECANIQUE - TOLERIE - ASSEMBLAGE AERONAUTIQUE

**Florence Gillot et Stéphane Azcue**  
Fondateurs de Tekniaero  
45 salariés

Située à Bayonne (64), Tekniaero, créée en 2017, est une entreprise de sous-traitance aéronautique spécialisée dans la tôlerie fine, l'usinage et l'assemblage. L'entreprise se distingue par son savoir-faire technique et sa réactivité pour répondre aux exigences des grands donneurs d'ordre aéronautiques et de leurs partenaires. Dans le cadre de sa croissance, elle a entamé la construction de son nouvel atelier.

www.teknaero.com



## “ **Construire une usine à l'image de l'industrie d'aujourd'hui** ”

Plus ouvert, plus économe en énergie et axé sur la qualité de vie au travail, le prochain site de Tekniaero sera à l'image de l'industrie d'aujourd'hui. « *Nous essayons de nous éloigner de ce côté col blanc, col bleu qui colle à la peau de l'industrie. Nous avons envie que les gens viennent travailler pour le projet d'entreprise.* » C'est avec cette idée en tête que Florence Gillot et Stéphane Azcue ont dessiné les contours du prochain site de leur entreprise. En plus d'une augmentation de la superficie dédiée à la production industrielle afin d'accompagner sa croissance et l'intégration d'une chaîne de traitement de surface, le prochain site accueillera une salle de sport, un réfectoire, des espaces de convivialité ainsi qu'un amphithéâtre. « *Nous accueillons beaucoup de groupes pour faire découvrir l'entreprise et ses métiers, nous étions frustrés de ne pas pouvoir les recevoir correctement* » expliquent-ils.

### **Rester à proximité des acteurs économiques et de l'emploi**

Pour ce projet, les deux cofondateurs se sont tournés vers les acteurs du territoire dont l'UIMM Adour Atlantique et les Communautés de communes alentour. Premier objectif : identifier un terrain disponible dans une région subissant une forte pression sur le foncier. « *Nous avions de fortes contraintes géographiques. Il fallait rester près de nos clients, du lieu de vie de nos salariés et des acteurs de l'emploi et de la formation du territoire (lycées, Geiq industrie...) avec lesquels nous travaillons* » soulignent Florence et Stéphane. Après plusieurs mois de recherche, l'entreprise trouve le Graal à 7 km de son emplacement actuel, un terrain mis à disposition par la Communauté de communes avoisinante. « *Grâce à l'UIMM Adour Atlantique, nous avons pu rencontrer la Communauté de communes du Seignanx. Nous avons eu un très bon accueil. Le territoire a un fort passé industriel, les élus sont donc sensibles à notre activité. Nous continuons à travailler avec eux sur le développement des services attenants à l'activité économique et à l'accueil des salariés.* »



### **LE PARCOURS DE L'ENTREPRISE**

**Septembre 2016** : Dépôts des statuts de la société Tekniaero. La société reçoit le soutien de Herrikoa, Réseau Entreprendre Adour et La Région Nouvelle Aquitaine.

**Janvier 2017** : Création *ex nihilo* de l'outil de production Tekniaero. La société embauche son premier salarié.

**2018** : La société obtient les certifications et qualifications nécessaires à la réalisation de pièces aéronautiques dans les métiers de l'usinage, la tôlerie fine et l'assemblage.

**2019** : La société emploie 40 personnes.

**2020** : La crise sanitaire frappe la filière aéronautique et ralentit le développement prévu. La société conserve les emplois et prépare la reprise.

**2022** : Tekniaero réalise 3 millions d'euros de chiffres d'affaires, poursuit sa croissance, insère et forme tous publics.

**2023** : La société compte 58 collaborateurs dont 30 % en formation et débute la construction d'une nouvelle usine avec l'objectif de doubler son effectif et intégrer le traitement de surface.

### **LEUR MAÎTRE MOT**



#### **Agilité et ancrage**

Convaincus que l'entreprise est le meilleur levier de transformation de la société, les deux dirigeants ont inscrit le développement de Tekniaero dans son projet i-TEK « industrie, innovation, insertion, inclusion » au service du territoire.

### **Un montage financier innovant**

Pour ce projet à 8 millions d'euros, la jeune entreprise industrielle à forte croissance fait appel notamment à la SATEL (La Société d'Aménagement des Territoires et d'Équipement des Landes) et à la Banque des territoires. « *Nous nous sommes associés financièrement avec ces institutionnels qui construisent habituellement des bâtiments à destination des collectivités. Nous portons le projet conjointement. Dans ce montage financier innovant, nous sommes copropriétaires minoritaires et locataires du bâtiment ; Nous rachèterons les parts au fur et à mesure pour devenir seul propriétaire.* »

Une solution flexible qui permettra au sous-traitant aéronautique de prendre son envol. ●

# FACILITER L'IMPLANTATION ET L'EXTENSION DES ENTREPRISES INDUSTRIELLES

Assurer l'accès au foncier industriel et aux infrastructures est essentiel pour permettre le développement de l'industrie. Les industriels s'entourent pour trouver des solutions.



**Christophe Lacazette,**  
Directeur général de Joris Ide

Joris Ide est une entreprise spécialisée dans la création de systèmes d'enveloppe métallique pour façades et toitures de bâtiments résidentiels, industriels et tertiaires. En 2021, la société a profité d'une opportunité identifiée par la municipalité pour déménager son site d'Hagetmau (40). Un déménagement de quelques centaines de mètres seulement mais qui a contribué à améliorer sa productivité et sa visibilité, comme le souligne Christophe Lacazette, son directeur général. C'est en bordure de rocade d'une ville de 5 000 habitants, à plusieurs dizaines de kilomètres des grands axes autoroutiers, que se situe le nouveau site de l'entreprise Joris Ide Sud-Ouest. Un emplacement que certains jugeraient comme un désavantage logistique mais que Christophe Lacazette voit, quant à

lui comme un atout. « Faire une croix sur une carte pour trouver le meilleur emplacement c'est à la portée de tous, mais il est plus difficile et plus important de créer une équipe de salariés. » témoigne Christophe Lacazette. Une équipe de 40 collaborateurs que le dirigeant a su bâtir au fil des années et l'achat de cette parcelle dans la même localité, témoigne de sa volonté de la fidéliser. « Ils font la force de notre entreprise. Dans le contexte actuel de pénurie de talents, nous ne voulions pas prendre le risque de perdre des compétences précieuses en déménageant ailleurs. »

Depuis la mise en service de son bâtiment en 2022, Christophe Lacazette note « une meilleure organisation car nous travaillons tous dans le même bâtiment ce qui facilite les échanges » ainsi qu'une plus grande visibilité. « Lors de notre dernier recrutement nous avons reçu une trentaine de CV contre 4 ou 5 habituellement. »

Il y voit la preuve de l'attractivité des territoires industriels ruraux.

“  
**Saisir les opportunités  
pour s'implanter et renforcer  
son attractivité**  
”



**Jean-François Chiron**,  
Directeur général  
Ebusco Sales



**Christian Mauillon**,  
Directeur général  
Ebusco  
manufacturing



## La réhabilitation des friches, une chance pour les start-up industrielles



Ebusco, qui conçoit, fabrique et distribue des autobus électriques, a choisi la France pour implanter son nouveau site industriel. Jean-François Chiron, directeur général Ebusco Sales et Christian Mauillon, directeur général Ebusco Manufacturing expliquent comment leur écosystème territorial tourné vers l'industrie, répond à leurs enjeux.

Avec 30 000 bus thermiques circulant en France, l'Hexagone figure parmi les premiers marchés visés par l'entreprise hollandaise fondée il y a 10 ans. « *En plus d'une très bonne opportunité, nous avons trouvé dans l'agglomération rouennaise des oreilles attentives et tout un écosystème orienté vers la réussite industrielle* », se souviennent les dirigeants.

Pour le foncier, Ebusco s'est tournée vers Renault pour réhabiliter 21000 m<sup>2</sup> du site de Cléon. « *Il y a des synergies potentielles entre nos deux groupes* ». Concernant l'administratif, « *l'ensemble des parties prenantes ont travaillé de concert pour faciliter les démarches* ». Un gain de temps essentiel pour l'entreprise qui prévoit de produire à Cléon 500 bus électriques nouvelle génération par an d'ici deux ans.

Pour assurer cette montée en régime, Ebusco envisage la création à terme de 350 emplois directs. Des métiers dans les domaines de la mécanique, de l'électricité, des technologies de l'information (IT) pour lesquels les dirigeants ne perçoivent pas – pour l'instant – de difficultés pour recruter. Ebusco peut là aussi compter sur son réseau dont l'UIMM Rouen-Dieppe et son Pôle formation UIMM. L'enjeu : former les salariés sur les compétences techniques mais pas que. « *Pour la mise en route de l'activité, nous travaillons avec l'UIMM sur l'ensemble de l'organisation du travail au sein de l'usine* », concluent les dirigeants.

Toutes les clés pour se lancer sur la voie de la décarbonation.



**Sylvain Bèle**,  
Directeur général  
groupe Ciuch



## Lever les contraintes sur le foncier pour assurer son développement.



Le groupe Ciuch, concepteur et constructeur de solutions de mécanisation d'entrepôts logistiques de 200 salariés, connaît un développement fulgurant. A tel point que l'entreprise prévoit de s'agrandir.

Elle doit pour cela composer avec de nombreux acteurs aux intérêts divergents. Sylvain Bèle, directeur général, détaille ce projet et ses problématiques.

« *Nous avons doublé de taille en 4 ans, uniquement en croissance interne. Nous nous attendons à une croissance identique dans les années à venir* », indique le dirigeant. Alors, pour que les mètres carrés ne soient pas un frein à sa croissance et à celles de ses clients, principalement des acteurs du e-commerce et du retail, l'entreprise a besoin « *d'une oxygénation immobilière* ». Concrètement, elle projette de se doter de 9 000 m<sup>2</sup> supplémentaires de bureau et d'atelier sur un terrain vierge en face du site actuel.

Pour mener à bien son projet d'extension, Ciuch collabore avec la Société d'Economie Mixte, la métropole et la mairie, les organismes de financement... Beaucoup d'acteurs auxquels s'ajoutent l'architecte de l'entreprise et celui des Bâtiments de France et dont il faut réussir à faire converger les intérêts. Or, « *c'est beaucoup d'énergie. Le vocabulaire, le timing, les enjeux ne sont pas forcément les mêmes que les nôtres* », reconnaît Sylvain Bèle. Située en ville, la société aux 30 M€ de chiffre d'affaires, doit également faire avec des routes peu adaptées à une activité industrielle d'envergure.

Autant de défis qui détermineront la faisabilité urbanistique et économique du projet. Le groupe Ciuch se prononcera sur son issue en cette fin d'année.



## LIRE . ÉCOUTER . VOIR

### UNE VIDÉO

Dans le cadre de la campagne UIMM #FiersDeFaire, Hihacks est allé à la rencontre d'un jeune compétiteur en maintenance industrielle participant à la compétition Worldskills.

Henri, créateur de la chaîne YouTube Hihacks, s'est fait connaître sur la plateforme en publiant des vidéos divertissantes et éducatives dans lesquelles il montre comment fabriquer toutes sortes d'objets. Près d'un million d'internautes suivent ses aventures sur YouTube et Instagram.

L'UIMM lui a proposé de se mettre dans la peau d'un compétiteur Worldskills pour valoriser les métiers de la maintenance industrielle, particulièrement recherchés par les entreprises, et donner ainsi envie aux jeunes de s'y intéresser.

Avec la complicité du Pôle formation UIMM Grand Ouest Normandie, Henri s'est rendu à Caen et a relevé le défi proposé par Thiaïfène -médaillé d'or en maintenance industrielle de la 47<sup>e</sup> édition de la compétition Worldskills- et son formateur. Mise en ligne mi septembre, la vidéo a été vue plus de 650 000 fois et a suscité plus de 500 commentaires positifs



La vidéo est à retrouver sur la chaîne YouTube @Hihacks.

### UNE CAMPAGNE



#### Deviens un IRON MAN / une IRON WOMAN

L'UIMM est depuis longtemps engagée pour faire évoluer l'image de l'industrie et l'attractivité de ses métiers. Dans ce contexte et pour vous accompagner dans vos recrutements, l'UIMM a lancé le 15 novembre une campagne de communication pour valoriser les métiers de chaudronnier, soudeur et technicien de maintenance.

Exclusivement digitale, cette campagne est déployée sur des sites web à fort trafic, afin de rediriger les internautes sur notre jobboard : [www.lindustrie-recrute.fr](http://www.lindustrie-recrute.fr), le 1<sup>er</sup> hub de l'emploi et des métiers de l'industrie, et donner de la visibilité aux offres disponibles sur ces métiers.

### UN PODCAST

#### Convention collective : 4 émissions pour informer les entreprises de la métallurgie

L'industrie se transforme, sa convention collective aussi ! Afin d'informer les 42 000 entreprises et les 1,6 million de salariés de la métallurgie, l'UIMM participe à 4 émissions dédiées à l'industrie et à la nouvelle convention collective de la Métallurgie. Elles sont diffusées sur les ondes de la radio RCF et disponibles en Podcast à la demande sur les plateformes de streaming : « L'éco des solutions ».



Vous avez des questions, des idées de sujets ?

Rendez-vous sur

[www.uimm.lafabriquedelavenir.fr](http://www.uimm.lafabriquedelavenir.fr)

Suivez-nous aussi sur YouTube X in f Instagram

UIMM

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR